

**Description du véhicule marque : MAN**  
**Type : A51**  
**Variantes : O / P / R - Versions : SL0 / SL1 / SL2 / SL3**

**0 - GENERALITES**

0.1	Constructeur :	MAN Nutzfahrzeuge Aktiengesellschaft Dachauer Strasse 667 Postfach 50 06 20 D - 80996 MUNCHEN
0.1.1	Représentant accrédité en France :	MAN CAMION & BUS S.A. CP8005 - 12 avenue du Bois de l'Epine 91008 EVRY Cedex
0.3	Marque :	MAN
0.4	Désignation commerciale :	A51
0.5	Catégorie internationale :	M3
0.6	Genre :	TCP (châssis nu)
0.7	Type :	A51
	Variantes :	O - P - R (moteurs)
	Versions :	SL0 / SL1 / SL2 / SL3
0.7.1	Décodage des TVV :	O moteur 191 kW, P moteur 228 kW R moteur 265 kW, SL0 empattement 5m, SL1 empattement 5,7m, SL2 empattement 6m, SL3 empattement de 5,7m à 6m
0.8	Puissance administrative :	32 CV

**1 - CONSTITUTION GENERALE**

1.1	Nombre d'essieux et de roues :	2 essieux + 4 roues (montage simple sur essieu 1, jumelé sur essieu 2)
1.1.1	Emplacement des roues motrices :	Sur essieu 2
1.1.2	Emplacement des roues directrices :	Sur essieu 1
1.2	Dimensions des pneumatiques :	295/80 R 22,5 (152/148 M) 12 R 22,5 (152/148 L)
1.3	Constitution du châssis ou de la coque :	Châssis constitué par des longerons en acier profilés en U entretoisés par des traverses. La partie centrale du châssis peut être remplacée par un treillis
1.4	Emplacement et disposition du moteur :	Longitudinal à l'arrière
1.5	Emplacement du poste de conduite :	Avancé

**2 - MASSES ET DIMENSIONS (kg et m)**

Au sein de la présente notice les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

2.1	Masse en charge maxi admissible en service dans l'état (PTAC) :	18.800
2.2	Masse en charge maxi ensemble admissible en service dans l'état (PTRA) :	
2.2.1	Sans système de freinage de remorque :	
2.2.1.1	Avec remorque sans frein :	19.550
2.2.1.1.1	Masse en charge maxi admissible de la remorque sans frein dans la limite de celui indiqué en 2.2.1.1 :	750
2.2.1.2	Avec remorque équipée de frein à inertie :	22.300
2.2.1.2.1	Masse en charge maxi admissible de la remorque avec frein dans la limite de celui indiqué en 2.2.1.2 :	3.500
2.4	Masse en charge techniquement admissible :	18.800
2.5	Charges maximales admissibles :	
2.5.1	Sur l'essieu 1 :	7.100
2.5.2	Sur l'essieu 2 :	12.000
2.6	Voie avant :	2,053
2.7	Voie arrière :	1,802

<b>Versions :</b>	<b>SL0</b>	<b>SL1</b>	<b>SL3</b>	<b>SL2</b>
2.8 Empattement :	5,000	5,700	De 5,700 à 6,000	6,000

**VEHICULE NON CARROSSE (châssis nu)**

2.9	Poids à vide du véhicule en ordre de marche (ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipement) :				
2.9.0	Total :	5.440	5.560	5.600	5.620
2.9.1	Sur l'essieu 1 :	1.400	1.410	1.400	1.420
2.9.2	Sur l'essieu 2 :	4.040	4.150	4.140	4.200
2.10	Porte-à-faux avant :	2,550	2,550	2,550	2,550
2.11	Porte-à-faux arrière :	3,300	3,300	3,300	3,300
2.12	Longueur hors-tout :	10,850	11,550	11,550	11,850
2.13	Largeur hors-tout :	2,471	2,471	2,471	2,471

**LIMITES POUR VEHICULE CARROSSE (châssis nu)**

2.9	Poids à vide du véhicule en ordre de marche (valeur limite minimale pour le véhicule) :				
2.9.0	Total :	10.000	10.000	10.000	10.000
2.9.1	Sur l'essieu 1 :	3.500	3.500	3.500	3.500
2.9.2	Sur l'essieu 2 :	6.500	6.500	6.500	6.500
2.10	Porte-à-faux avant :	2,550	2,550	2,550	2,550
2.11	Porte-à-faux arrière :	3,500	3,360	3,360	3,360
2.12	Longueur hors-tout :	11,050	12,000	12,000	12,000
2.13	Largeur hors-tout :	2,500	2,500	2,500	2,500

**NOTA :** Pour les véhicules munis d'un ralentisseur en option (voir 7.9.2) il est admis de pouvoir :

a) Augmenter le Poids Total Autorisé en Charge (2.1) et le Poids Total Roulant Autorisé (2.2) d'une valeur égale au poids de ce ralentisseur, des accessoires et ferrures nécessaires à son montage et à son fonctionnement et ce, dans la limite de 500 Kg.

b) Augmenter la charge maximale admissible sur l'essieu 2 (2.5.2) dans la limite de 400 Kg.

**3 - MOTEUR**

	Variantes :	<b>O</b>	<b>P</b>	<b>R</b>
3.1	Dénomination du type :	D2866LOH 35/36	D 2866 LOH 27/32	D 2866 LOH 28/33
3.1.1	Marque :	MAN		
3.1.2	Marquage moteur :	D2866LOH 35/36	D 2866 LOH 27/32	D 2866 LOH 28/33
3.2	Description générale :			
3.2.1	Genre :	Moteur à combustion interne à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin.		
3.2.2	Principe de fonctionnement :	Diesel, 4 temps		
3.2.3	Suralimentation :	Par turbocompresseur entraîné par les gaz d'échappement avec échangeur de température air / air		
3.2.4	Dispositifs anti-pollution :	Oui		
3.3	Nombre et disposition des cylindres :	6 en ligne, verticaux		
3.4	Cylindrée (cm <sup>3</sup> ) :	11.967		
3.5	Rapport volumétrique de compression :	19,0 ± 0,5 : 1		
3.6	Puissance maximale (kW) :	191	228	265
3.7	Régime de puissance maximale (tr/min) :	1.900	1.900	1.900
3.8	Couple maximal (mdaN) :	105	140	170
3.9	Régime de couple maximal (tr/min) :	900/1.300	900/1.300	900/1.400
3.10	Régime de rotation maximal (tr/min) :	2.400	2.400	2.400
3.11	Carburant utilisé :	Gazole		
3.12	Réservoir de carburant :			
3.12.1	Emplacement :	En deux parties, situé en avant de l'essieu 1, côté droit et gauche du véhicule (capacité totale de 415 litres).		
3.12.2	Capacité (litres) :	De série 235 l à droite et 180 l à gauche en option 220 l à droite et 220 l à gauche		
3.12.3	Matériau :	Réservoir standard polyéthylène, réservoir optionnel métallique		
3.13	Mode d'alimentation du moteur :	Par injection directe gérée électroniquement		
3.14	Type de filtre à air :	Sec		
3.15	Allumage :	Par compression		
3.16	Tension d'alimentation des circuits électriques (V) :	24		
3.17	Dispositif d'antiparasitage :	Néant		
3.18	Refroidissement du moteur :	Par circulation d'eau et radiateur avec ventilateur débrayable		
3.19	Nombre de silencieux d'échappement :	1		
3.20	Niveau sonore au point fixe :			
3.20.1	Valeur du niveau sonore (dB(A)) :	A déterminer après carrossage du véhicule		
3.20.2	Régime de rotation correspondant (tr/min) :	1.500		
3.20.3	Position de la sortie de l'échappement :	A l'arrière gauche		
3.21	Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption (moteur Diesel) :			
3.24	Classe environnementale :	8877*0127A		

**4 - TRANSMISSION DU MOUVEMENT**

4.1	Type de boîte de vitesses :	Mécanique à 6 ou 8 rapports AV et 1 rapport AR ou automatique 5 rapports AV et 1 rapport AR
4.1.1	Emplacement du levier de commande :	A droite du conducteur, au plancher, commande semi-automatisé sur demande pour boîte de vitesse automatique
4.2	Type d'embrayage :	Monodisque à sec ou coupleur hydraulique pour boîte de vitesse automatique
4.2.1	Mode de commande :	Hydraulique
4.3	Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues :	Par arbres de transmission à cardans entre boîte de vitesses et pont arrière.
4.4	Démultiplication de la transmission :	
4.4.1	Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques de référence (mm) :	295/80 R 22,5 (3.185)
4.4.2	Démultiplication et vitesse à 1000 tr/min :	
4.4.2.1	Boîte de vitesse :	

**Boîte mécanique ZF S 6-85**

Combinaison de vitesse	Rapport de boîte	Rapport de pont	Démultiplication totale	Vitesse à 1000 tr/min (km/h)
1	6,75		24,98	7,6
2	3,87		14,32	13,3
3	2,36		8,73	21,9
4	1,47	3,70	5,44	35,1
5	1,00		3,70	51,6
6	0,83		3,07	62,1
AR	6,21		22,98	8,3

Autres rapports de pont en option : 4,11 - 4,63

**Boîte mécanique ZF 8S 180**

Combinaison de vitesse	Rapport de boîte	Rapport de pont	Démultiplication totale	Vitesse à 1000 tr/min (km/h)
1	6,38	3,70	23,61	8,1
2	4,63		17,13	11,1
3	3,44		12,73	15,0
4	2,59		9,58	19,9
5	1,86		6,88	27,7
6	1,36		5,03	37,9
7	1,00		3,70	51,6
8	0,76		2,81	67,9
AR	8,04		29,75	6,4

Autres rapports de pont en option : 4,11 - 4,63

**Boîte mécanique ZF S 6-1600**

Combinaison de vitesse	Rapport de boîte	Rapport de pont	Démultiplication totale	Vitesse à 1000 tr/min (km/h)
1	6,32	3,70	23,38	8,2
2	3,62		13,39	14,2
3	2,15		7,96	24,0
4	1,37		5,07	37,7
5	1,00		3,70	51,6
6	0,81		3,00	63,7
AR	5,81		21,50	8,9

Autres rapports de pont en option : 4,11 - 4,63

**Boîte automatique ZF 5 HP 590 / 592 / 600 / 602**

Combinaison de vitesse	Rapport de boîte	Rapport de pont	Démultiplication totale	Vitesse à 1000 tr/min (km/h)
1	3,43	3,70	12,69	15,0
2	2,01		7,44	25,7
3	1,42		5,25	36,3
4	1,00		3,70	51,6
5	0,83		3,07	62,1
AR	4,84		17,91	10,7

Autres rapports de pont en option : 4,11 - 4,63

- 4.5 Vitesse maximale effective (en km/h) : **100**
- 4.5.1 Vitesse maximale autorisée sur route (en km/h) : **90**
- 4.5.2 Vitesse maximale autorisée sur autoroute (en km/h) : **100**
- 4.6 Indicateur de vitesse : **Oui**
- 4.7 Compteur kilométrique : **Oui**
- 4.8 Chronotachygraphe : **Oui**
- 4.9 Limiteur de vitesse : **Oui (vitesse limitée à 100 km/h)**

**5 - SUSPENSION**

- 5.1 Avant : Essieu rigide avec bras de force et lames de guidage, suspension pneumatique à 2 coussins d'air et 2 amortisseurs télescopiques hydrauliques (et barre stabilisatrice en option).
- 5.2 Arrière : Essieu rigide avec bras de force, suspension par 4 coussins d'air et 4 amortisseurs télescopiques hydrauliques.

**6 - DIRECTION**

- 6.1 Type de direction : **Boîtier à écrou à recirculation de billes, avec assistance hydraulique. En cas de défaillance de l'assistance, la direction reste assurée mécaniquement.**
- 6.2 Diamètre de braquage hors-tout (m) :
 

SL0	16,5
SL1	18,0
SL2	19,0
SL3	19,0

**7 - FREINAGE**

- 7.1 Frein de service : **A double circuit, agissant respectivement sur les roues avant et arrière (type I-I)**
- 7.2 Répartiteur de freinage : **Non**
- 7.2.1 Dispositif antibloqueur de roues : **Oui, de catégorie 1 (1 capteur par roue)**
- 7.3 Frein de secours : **Assuré par le frein de stationnement**
- 7.4 Frein de stationnement : **Agissant sur les roues arrière**
- 7.5 Mode de transmission des efforts aux roues : **Par air sous pression**
- 7.5.1 Frein de service : **Mécanique par ressorts**
- 7.5.2 Frein de secours : **Mécanique par ressorts**
- 7.5.3 Frein de stationnement : **Mécanique par ressorts**
- 7.6 Assistance des freins : **Air comprimé**
- 7.6.1 Frein de service : **Non (cylindres à ressorts)**
- 7.6.2 Frein de secours : **Non (cylindres à ressorts)**
- 7.6.3 Frein de stationnement : **Non (cylindres à ressorts)**
- 7.7 Réservoirs d'énergie (réservoirs d'air comprimé) :
  - 1 réservoir d'air comprimé de 40 l pour le circuit avant
  - 2 réservoirs de 25 litres pour le circuit arrière
  - 1 réservoir de 40 litres pour la suspension pneumatique
  - 1 réservoir de 25 litres pour les servitudes
  - 1 réservoir de 10 litres pour commande de frein de stationnement
- 7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances :
  - a) Voyant lumineux de couleur rouge sur planche de bord
  - b) Voyant lumineux de couleur rouge pour anti-bloqueur
- 7.7.2 Paramètre mesuré pour l'alarme :
  - a) Baisse de pression d'air
  - b) Défaillance de l'antibloqueur

- 7.7.3 Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme :
  - a) Par abaissement volontaire de la pression d'air
  - b) Par actionnement de la clé de contact
- 7.8 Type de freins :
  - 7.8.1 Frein de service : **A disques**
  - 7.8.1.1 Sur l'essieu 1 : **A disques**
  - 7.8.1.2 Sur l'essieu 2 : **A disques**
  - 7.8.2 Frein de secours : **A disques**
  - 7.8.3 Frein de stationnement : **A disques**
- 7.9 Ralentisseur :
  - 7.9.1 Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai de type II :
  - 7.9.2 Dispositif ralentisseur additionnel permettant de bénéficier de la majoration de poids prévue au nota du chapitre 2 :

ZF S 6-85 / ZF 8S 180	-Hydraulique Voith ou ZF
ZF S 6-1600	-Electromagnétique Telma
7.9.3 Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai de type II bis :	
ZF S 6-85 / ZF 8S 180	-Frein moteur avec système EVB (commandé depuis le poste de conduite)
ZF S 6-1600	-Hydraulique intégré à la boîte vitesses
ZF 5 HP 590/592/600/602	-Hydraulique intégré à la boîte vitesses

**8 - CARROSSERIE**

- 8.1 Carrosserie : **Châssis nu pour TCP (CAR)**
- 8.2 Matériaux constituant la carrosserie : **Sans**
- 8.3 Nombre de places assises : **0**
- 8.4 Sièges : **1 siège conducteur pour manutention seulement**
- 8.5 Portes : **0**
- 8.6 Emplacement et mode d'ouverture des vitres : **Sans**
- 8.7 Nature des matériaux utilisés pour les vitrages : **Pas de vitrage**
- 8.8 Dispositif de protection latérale : **Non**
- 8.9 Dispositif de protection contre l'encastrement : **Non**

**9 - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION**

- 9.1 à 9.12 **Sans objet**

**10 - DIVERS**

- 10.1 Accessoires :
  - 10.1.1 Essuie-glace : **Non**
  - 10.1.2 Lave-glace : **Non**
  - 10.1.3 Rétroviseur : **Non**
  - 10.1.4 Avertisseur sonore : **Oui, 1**
  - 10.1.5 Dispositif antiviol : **Oui, en option**
  - 10.1.6 Extincteur : **Non**
  - 10.1.7 Equipement particulier : **Non**
  - 10.1.8 Chauffage autonome : **Non**
- 10.2 Marques d'identité :
  - 10.2.1 Emplacement de la plaque constructeur : **Fixée provisoirement**
  - 10.2.2 Emplacement de la plaque à froid du numéro d'identification : **Sur châssis à l'avant du longeron droit.**
  - 10.2.3 Structure du numéro d'identification : **Composé de 17 caractères comme suit :**
    - 1<sup>er</sup> au 3<sup>ème</sup> : Code ISO Constructeur : **WMA**
    - 4<sup>ème</sup> au 6<sup>ème</sup> : Type : **A51**
    - 7<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup> : Ordre de montage (alphanumérique) : **\*\*\*\***
    - 11<sup>ème</sup> : Lieu de construction : **\***
    - 12<sup>ème</sup> au 17<sup>ème</sup> : Numéro de série progressif : **001981**
  - 10.2.4 Le numéro d'identification commence à : **WMAA51\*\*\* \*\*001981**
  - 10.2.5 Identification du moteur : **Sur plaque à proximité du compresseur**

**11 - VISITES TECHNIQUES**

- 11.1 Emplacement de la plaque correcteur : **Sans objet**
- 11.2 Pression déclarée par le constructeur : **7,4 bars + 0,2**
- 11.3 Pression de disjonction : **10,0 bars ± 0,2**
- 11.4 **Sans objet**
- 11.5 Longueur des bras de leviers (mm) : **Avant : sans objet**  
**Arrière : sans objet**
- 11.6 Course maximale des actionneurs de frein (mm) : **Avant : 75 mm**  
**Arrière : 75 mm**
- 11.7 Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation :
 

Inscription	Affectation
AS	Réservoir pour dessiccateur d'air
AV	Circuit frein essieu 1
AR	Circuit frein essieu 2
SP	Circuit suspension pneumatique
P	Circuit pour frein de stationnement
SV	Servitudes
- 11.8 Observations : **Néant**



M381/Sedia  
Rambouillet

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés MAN CAMION & BUS S.A. - CP8005 - 12 avenue du Bois de l'Epine - 91008 EVRY Cedex, représentant dûment accrédité de MAN Nutzfahrzeuge Aktiengesellschaft - Dachauer Strasse 667 - Postfach 50 06 20 - D - 80996 MUNCHEN, certifions que le véhicule livré en châssis nu :

- (2) Dénomination :
- (D1) Marque : MAN
- (D2) Type : A51
- Variante (1) : O / P / R
- Version (1) : SL0 / SL1 / SL2 / SL3
- (D3) Dénomination commerciale : A51
- (E) Numéro d'identification (3) : 

W	M	A	A	5	1	Z	Z	5	6	C	0	0	7	5	7	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
- (F1) Masse en charge maximale techniquement admissible (kg) : 18.800
- (F2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg) : 18.800
- (F3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg) (1) : Néant / 19.550 / 22.300
- (J) Catégorie internationale : M3
- (J1) Genre national : TCP
- (K) Numéro de la réception par type : P-2577.05.00
- (P1) Cylindrée (cm³) : 11.967
- (P2) Puissance nette maximale (kW) (1) : 191 / 228 / 265
- (P3) Source d'énergie : G.O
- (P6) Puissance administrative (CV) : 32
- (S1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) : 0
- (U1) Niveau sonore à l'arrêt (dB(A)) : A déterminer
- (U2) Régime de rotation du moteur lui correspondant (1) : 1.500
- (V7) CO<sub>2</sub> (g/km) : Non concerné
- (V9) Classe environnementale : 8877\*0127A

est entièrement conforme au Type Variante Version dont le prototype a fait l'objet du Procès-Verbal de Réception ci-dessus.

sort de nos magasins le 16 Novembre 2006

Pour être livré à FAST CONCEPT CAR - ZI la Fertière - 85170 Le Paire sur Vie  
(Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut du concessionnaire)

Fait à EVRY, le 16/11/2006 (Signature et Cachet)

**MAN Camions & Bus**  
12 Avenue du Bois de l'Epine  
CP 8005 COURCOURONNES  
91008 EVRY cedex  
Tél. 01.69.47.16.05 Fax : 01.60.78.75.34  
APE 501 Z SIREN 318 919 065  
RCS EVRY B 318 919 065

- (1) Rayer la mention inutile
- (2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation
- (3) A compléter

**NOTA :** Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le Procès-Verbal de Réception du Type et :

- Soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès-verbal de réception complémentaire
- Soit un Procès-Verbal de Réception à Titre Isolé.

ATTESTATION D'EQUIPEMENT

Nous soussignés MAN CAMION & BUS S.A. - CP8005 - 12 avenue du Bois de l'Epine - 91008 EVRY Cedex, représentant dûment accrédité de MAN Nutzfahrzeuge Aktiengesellschaft - Dachauer Strasse 667 - Postfach 50 06 20 - D - 80996 MUNCHEN, constructeur, certifions que le véhicule faisant l'objet du certificat ci-dessus sort de nos usines équipé :

A - EQUIPEMENT DU TCP

- a) d'un ralentisseur sur échappement (\*) :
- b) d'un ralentisseur additionnel prévu au point 7.9.2 de la notice (\*) : oui / non
- marque : TELMA (\*\*) oui / non
- type : FOCAL 2000 (\*\*) oui / non
- poids de ce ralentisseur permettant la majoration du P.T.A.C et du maxi sur essieu AR (voir nota chapitre 2) : 300 kg (\*\*) oui / non

**MAN Camions & Bus**  
12, Avenue du Bois de l'Epine  
CP 8005 COURCOURONNES  
91008 EVRY cedex  
Tél. 01.69.47.16.05 Fax : 01.60.78.75.34  
APE 501 Z SIREN 318 919 065  
RCS EVRY B 318 919 065

(\*) Rayer la mention inutile - (\*\*) A compléter

---

**PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE**

---

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant accrédité du Constructeur, que les véhicules de catégorie internationale **M3** - genre **TCP**, marque **MAN**, dont les types - variantes - versions suivent : Type **A51** - Variantes : **O - P - R** - Versions **SL0 - SL1 - SL2 - SL3**, livrés :

- en châssis nu, satisfont aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des Arrêtés Ministériels pris en application, pour la catégorie du véhicule concerné. Il devra être vérifié après complément du véhicule qu'il satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des Arrêtés Ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule complété.

**NOTA** : - Véhicule conforme aux limites du niveau A de la Directive 2001/27/CE.

Vu et approuvé, enregistré sous le n° **P-2577.05.00**

Fait à **Montlhéry**, le **28 octobre 2005**

Fait à **Paris**, le **28 octobre 2005**

L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines

Pr. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche  
et de l'Environnement d'Ile de France  
Le Chef de la Division Automobiles, Métrologie  
et Appareils à Pression

**L. MIS**

**B. RAPIOR**

# NOTICE DESCRIPTIVE DE RECEPTION COMPLEMENTAIRE POUR AUTOCARS CARROSSES ET AMENAGES PAR CARRIER CARROSSERIE DE MARQUE MAN - CARRIER TYPE A51

## 0. GENERALITES

- 0.1. Constructeur du châssis : MAN Nutzfahrzeuge Aktiengesellschaft Dachauer Strasse 667 Postfach 50 06 20 D - 80996 MUNCHEN - R.F.A.
- 0.1.1. Représentant accrédité du Constructeur : NEOMAN France 4 Allée des Performances ZI Les Richardets F - 93160 NOISY LE GRAND
- 0.2. Constructeur de la 2<sup>ème</sup> étape : CARRIER CARROSSERIE 181 rue d'Argentan - BP 158 - 61005 ALENCON CEDEX
- 0.2.2. Nature de la transformation : Carrossage et aménagement intérieur.
- 0.3. Marque : MAN - CARRIER
- 0.4. Désignation commerciale : SYTER A51.
- 0.5. Catégorie internationale : M3.
- 0.6. Genre : T.C.P.
- 0.7. Type : A51  
Variantes : O - P - R  
Version : SL3.
- 0.7.1. Décodage des T V V : Voir notice châssis.
- 0.8. Puissance administrative : 32 CV.

1. **CONSTITUTION GENERALE :** Voir notice du véhicule de base.

## 2. MASSES ET DIMENSIONS :

2.1. à 2.8. Voir notice du véhicule de base.

Véhicule carrossé :

2.9. Poids à vide du véhicule en ordre de marche.

	Mini	Maxi
2.9.0. Total :	12160 kg	12760 kg
2.9.1. Sur l'essieu 1 :	4060 kg	4260 kg
2.9.2. Sur l'essieu 2 :	7980 kg	8500 kg

**NOTA :** En fonction des versions et des équipements, les poids peuvent varier dans les fourchettes des maxi et des mini. (Voir point 8.4.)

2.10. Porte-à-faux AV.	2,655 m
2.11. Porte-à-faux AR.	3,400 m
2.11.1. Sans ferrures ni accessoires	3,400 m
2.11.2. Maxi avec ferrures et accessoires	3,400 m
2.12. Longueur hors-tout	11,995 m
2.13. Largeur hors-tout	2,500 m

## 3. MOTEUR

3. à 3.19. Voir notice du véhicule de base.

3.20. Niveau sonore au point fixe			
3.20.1. Valeur du niveau sonore (dBA) :	LOH 35/36	LOH 27/32	LOH 28/33
sortie horizontale	: 85	85	94
3.20.2. Régime de rotation correspondant (tr/mn)	: 1425	1425	1425
3.20.3. à 7.9.3. Voir notice du véhicule de base.			

## 8. CARROSSERIE

- 8.1. Carrosserie : Autocar
- 8.1.1. Les véhicules peuvent recevoir les options suivantes :
- Coffre traversant dans l'emplacement ( 5 m<sup>3</sup>)
  - Porte-bagages intérieur
  - Porte-bagages avec climatisation
  - Climatisation avec distribution directe
  - Système de vidéo de marche AR
  - Système de vidéo passagers
  - Billetterie
  - Chauffage autonome
  - Girouettes
  - 2<sup>ème</sup> trappe d'évacuation des passagers vers l'arrière
- 8.2. Matériaux constituant la carrosserie : Structure en profils tubulaires, habillée de tôle d'acier avec faces avant et arrière en stratifié polycarbonate.
- 8.2.2. Protection contre l'incendie : Oui, isolement du réservoir de carburant et du chauffage autonome par tôle d'acier + alarmes dans coffre moteur et chauffage autonome.
- 8.3. Nombre maximal de places :
- 8.3.1. Places assises maxi y compris le conducteur : 61
- 8.3.2. Places assises mini y compris le conducteur : 52
- 8.3.2. Places debout : 11 maxi suivant équipement
- 8.4. Sièges modèles pouvant équiper le véhicule : KIEL REGIO, VOGEL TOP 2020.
- 8.4.1. Nombre de sièges ou banquettes :

1 place		2 places		5 places
Maxi	Mini	Maxi	Maxi	
2	1	27	23	1

Les sièges sont munis d'accoudoir côté couloir.  
En option : siège 1 place relevable pour le guide.

- 8.5. Nombre de portes :
- 8.5.1. Latérales : 2
- 8.5.2. Arrière : 0

- 8.5.3. Fermetures : Commandes électropneumatiques avec commandes de secours intérieures et extérieures.  
Porte avant et porte médiane : verrouillable du poste de conduite.  
Porte médiane avec témoin au tableau de bord en cas d'ouverture de la porte.
- 8.6. Emplacement et mode d'ouverture des vitres et issues de secours :

Nombre et emplacement :

Vitres fixes sur les faces latérales				Lunette AR fixe	Trappe de pavillon
Côté gauche		Côté droit			
TOTAL	Dont issue de secours	Total	Dont issue de secours	Issue de secours	Issue de secours
9	4	7	4	0	1 ou 2

Mode d'ouverture : Marteaux-pics liés au véhicule placés à proximité immédiate des fenêtres de secours.

- 8.7. Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :
- 8.7.1. Pare-brise : Verre feuilleté
- 8.7.2. Vitres latérales : Verre trempé  
En option toutes baies basculantes en partie supérieure ou baies coulissantes horizontalement avec partie fixe inférieure
- 8.7.3. Lunette arrière : Verre trempé
- 8.8. Equipement des places assises en ceintures de sécurité
- 8.8.1. Places avant version 1 :  
- conducteur : ceinture 3 points  
- guide : ceinture 3 points
- Places avant version 2 :  
- conducteur : ceinture 3 points  
- guide : ceinture 3 points
- 8.8.2. Places passagers version 1 :  
- ceintures : 2 points (Bourrelets mousse sur protections puits d'escalier et protection chauffeur)
- Places passagers version 2 :  
- 1<sup>er</sup> siège avant gauche : ceinture 3 points  
- 1<sup>er</sup> siège avant droit : ceinture 3 points  
- 1<sup>er</sup> siège derrière la porte arrière droite : ceinture 3 points  
- Tous les autres sièges : ceintures 2 points
- 8.8.3. Equipement places debout : Poignées de circulation côté couloir sur chaque siège double suivant équipement.
- 8.9. Dispositif de protection latérale : Protection par carrosserie.
- 8.10. Dispositif de protection contre l'encastrement :
- 8.10.1. Avant : Par structure de face avant.
- 8.10.2. Arrière : Par structure de face arrière.
- 8.11. Système anti-projections : Sans objet.

## 9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

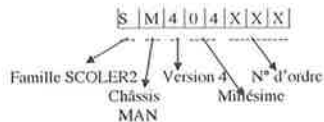
- Points ajoutés :
- 9.1. Feux de route : 2
- 9.2. Feux de croisement : 2 groupés avec feux de route
- 9.3. Feux de position
- 9.3.1. Feux de position avant : 2 incorporés dans feux de route
- 9.3.2. Feux de position latéraux : 5 sur chaque face incorporant les dispositifs réfléchissants
- 9.4. Feux de position arrière : 2
- 9.5. Feux indicateurs de changement de direction :
- 9.5.1. Avant : 2 indépendants
- 9.5.2. Arrière : 2 incorporés dans feux arrière
- 9.5.3. Latéraux : 2 indépendants
- 9.6. Feux stop : 2 incorporés dans feux arrière
- 9.6.1. Troisième feu stop central : 1 (Option)
- 9.7. Eclairage de la plaque d'immatriculation : 2 indépendants
- 9.8. Dispositifs réfléchissants :
- 9.8.1. Avant : 0
- 9.8.2. Arrière : 2 incorporés dans feux arrière
- 9.8.3. Latéraux : 5 (sur chaque face)
- 9.8.3.1. Latéraux : 2 bandes rétro réfléchissantes en option
- 9.9. Feux de détresse : Par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction
- 9.10. Feux de marche arrière : 2 indépendants
- 9.11. Feux de brouillard :
- 9.11.1. Avant : 2 indépendants (option)
- 9.11.2. Arrière : 2 incorporés dans feux arrière
- 9.12. Feux d'encroisement :
- 9.12.1. Avant : 2 indépendants
- 9.12.2. Arrière : 2 indépendants
- 9.13. Dispositif de signalisation complémentaire arrière : Néant.
- 9.14. Feux spéciaux : Feux de détresse enfants en partie supérieure de face arrière commandés par l'ouverture des portes avec interrupteur d'isolement au tableau de bord.

## 10 - DIVERS

- 10.1. Accessoires :
- 10.1.1. Essuie-glace : 2 à 2 vitesses
- 10.1.2. Lave-glace : 2 à 4 jets
- 10.1.3. Rétroviseurs :
- 10.1.3.1. Extérieur : 2
- 10.1.3.2. Intérieur : 1 (miroir de surveillance)
- 10.1.4. Avertisseur sonore : 1
- 10.1.5. Dispositif anti-vol : Oui, par blocage de la colonne de direction.
- 10.1.6. Extincteur : 1, capacité d'extinction minimale de foyer 21A et 144B (6 Kg).
- 10.1.7. Equipements particuliers des véhicules de transport en commun de personnes : Eclairage intérieur, chauffage, coupe batteries, dégivrage désembuage, pare-soleil avant, lampe portative de secours, boîte de premiers secours d'urgence, extincteur.



- 10.1.8. Chauffage autonome : Oui (option)
- 10.2. Marques d'identité :
- 10.2.1. Emplacement de la plaque du constructeur : Marchepied avant droit
- 10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : Voir notice du véhicule de base.
- 10.2.3. Structure du numéro d'identification : Voir notice du véhicule de base.
- 10.2.4. Le numéro d'identification commence à : WMAA51ZZ54S001980
- 10.2.5. Identification du moteur : Voir notice du véhicule de base
- 10.3. Marques d'identité du transformateur :
- 10.3.1. Emplacement de la plaque du transformateur : Marchepied avant droit
- 10.3.2. Structure du numéro de transformation :



10.3.3. Le numéro de transformation commence à : SM4005419

11. VISITES TECHNIQUES : Voir notice du véhicule de base.

DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE BASSE-NORMANDIE

**PROCES VERBAL de MISE à JOUR de RECEPTION PAR TYPE**

La présente notice a été mise à jour conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 19 juillet 1954 modifiée, relatif à la réception des véhicules automobiles. Cette mise à jour concerne l'actualisation des documents d'immatriculation conformément à la directive 1999/37/CE.

Fait à Hérouville St Clair, 24 janvier 2006  
le technicien supérieur  
de l'industrie et des mines



Vu, approuvé et enregistré  
sous le n° C.024.04.01  
Hérouville, le 15 mars 2006  
P/ le directeur régional de l'industrie  
de la recherche et de l'environnement



**CERTIFICAT DE CONFORMITE**

Nous soussignés, CARRIER CARROSSERIE, 181, rue d'Argentan - BP 158 61005 ALENCON CEDEX, transformateur, certifions que le véhicule prêt à l'emploi :

(2)	Dénomination	:	MAN	
(D1)	Marque	:	MAN	
(D2)	Type variante version	:	A51 SL3,0 B R	(1)
(D3)	Dénomination commerciale	:	SYTER	
(E)	N° d'identification	:	WMAA51ZZ56C007579	(3)
(F1)	Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)	:	18800	
(F2)	Masse en charge maximale admissible en service dans l'état (PTAC) (kg)	:	18800	
(F3)	Masse en charge maximum admissible de l'ensemble en service dans l'état (PTRA) (kg)	:	NEANT - 19750 - 22500	(1)
(G)	Masse en service (G1 + 75) (kg)	:	12595	(3)
(G1)	Poids à vide national (PV) (kg)	:	12520	(3)
(J)	Catégorie internationale	:	M3	
(J1)	Genre national	:	T.C.P.	
(J3)	Carrosserie (désignation nationale)	:	CAR	
(K)	Numéro de la réception par Type	:	C.056.06.01	
(P1)	Cylindrée (cm³)	:	11967	
(P2)	Puissance nette maximale (kW)	:	197 - 228	(1)
(P3)	Source d'énergie	:	G.O	
(P6)	Puissance administrative (CV)	:	32	
(S1)	Nombre de places assises y compris celle du conducteur	:	58	(3)
(U1)	Niveau sonore à l'arrêt (dB(A))	:	85	(1)
(U2)	Régime de rotation du moteur lui correspondant (tr/mn)	:	1425	
(V7)	CO2 (g/km)	:	Non concerné	
(V9)	Classe environnementale	:	8877*0127 A	

NOTA : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type.

RAPPEL : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.312-1 à R.312-25, R.314-1 à R.317-7, R.317-15 à R.317-17 et R.318-1 à R.318-5 du Code de la Route ou toute modification de véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la Préfecture,
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le Service des Mines.

**ATTESTATION D'EQUIPEMENT**

Nous soussignés CARRIER CARROSSERIE, 181 rue d'Argentan - BP 158 61005 ALENCON CEDEX, certifions que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus sort de nos usines équipé :

a)	Places debout	(1)	:	Oui	<del>Non</del>
	Nombre	(3)	:	11	
b)	Avertisseur sonore de marche arrière	(1)	:	Oui	<del>Non</del>
c)	Sièges montés dans le véhicule	(1)	:	<del>KHEL-REGGIO</del>	VOGELTOP 2020
d)	Feux de détresse "enfants"	(1)	:	Oui	<del>Non</del>
e)	D'un ralentisseur électromagnétique	(1)	:	Oui	<del>Non</del>
	Si Oui, poids de ce ralentisseur :			300 kg	
f)	Ceintures		:	Version 1	(1)
g)	Numéro de transformation		:	SM4045481	
h)	Siège guide		:	<del>Oui</del>	Non (1)

est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut de ce fait être immatriculé sans réception complémentaire.

Sort de nos magasins le 6 novembre 2006

Pour être livré à FAST CONCEPT CAR - ZI LA RIBOTIERE - 85170 LE POIRE SUR VIE (Nom et adresse de l'acheteur ou à défaut du concessionnaire)

FAIT à ALENCON, le 6 novembre 2006

(Signature et cachet)

**CARRIER CARROSSERIE**  
S.A. au capital de 1 000 000 €  
Siège social : 59, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS  
315 302 331 RCS PARIS - SIRET 315 302 331 00048  
Usine : 181, Rue d'Argentan - B.P. 158  
61005 ALENCON CEDEX  
Tél. 02 33 90 40 60 - Fax 02 33 29 00 42

(1) Rayer les mentions inutiles.  
(3) A compléter.

(1) Rayer les mentions inutiles.  
(2) Références communautaires de la directive 1999/37 CEE relative aux documents d'immatriculation.  
(3) A compléter.